

DÉLIBÉRATION N° 2023/D672

ENVIRONNEMENT



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE TYPE BILAN CARBONE

Lors des dernières présentations de l'étude « Etat des lieux et Perspectives », il avait été demandé par certains élus, la mise en place d'une étude de type BILAN CARBONE, afin de mesurer les impacts climatiques de la nouvelle feuille de route technique de Kerval par rapport au fonctionnement actuel.

La feuille de route finale étant dorénavant connue, suite à la présentation de celle-ci en comité syndical du 21 septembre 2022, il convenait de procéder au lancement d'une telle analyse.

A ce titre, en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, également intéressé par le lancement d'études du même type sur différents projets à son échelle, 5 bureaux d'étude ont été consultés début novembre :

- HINOKI (35)
- IMPULSE (35)
- EICE Ingénierie (22)
- SUEZ Consulting (35)
- Carbone Consulting (53)
- ENDEMA conseil (44).

Au final, en ce début d'année, seuls deux cabinets ont répondu, les autres ayant décliné de répondre par manque de temps étant donné les sollicitations actuelles. Il s'agit de SUEZ Consulting et de ENDEMA Conseil.

Une présentation synthétique de la méthodologie et des coûts de prise en charge vous sera diffusée lors du comité syndical.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** Monsieur Le Président à retenir le bureau d'études le plus pertinent techniquement et économiquement, après une éventuelle négociation des offres ;
- ➡ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'ADEME et/ou la Région.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 11 janvier 2023

Le Président

Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°1/2023

LE 11 JANVIER 2023

Convocation du 26 décembre 2022

Nombre de membre du comité syndical : 37

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Affiché le 19 / 01 / 2023

ID : 022-200043677-20230111-D672-DE

L'an deux mil vingt-trois le onze janvier à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	25	25
Membres suppléants	7	7
	32	32

SECRETARIE DE SÉANCE : Mr Éric MOISAN

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe		
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		MILLORIT Anne-Gaud
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc	*	
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal		CROGUENNEC Bernard
	GENIN	Chloé		LUCAS Monique
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		HEDER Sylvain
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves		GAREL Rémy
	POILBOUT	Corentin		PINEL Maryse
LE GUERN	François		GRANGIENS Valérie	
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Affiché le 19/01/2023

ID : 022-200043677-20230111-D672-DE